

## Conseil d'administration du Comité des orgues

À la suite de son Assemblée Générale, le Conseil d'Administration du Comité des Orgues se réunira :  
**mercredi 22 avril à 15h à UZÈS**, afin d'élire le Bureau et le Président de l'Association.

- *A noter : le 1<sup>er</sup> concert d'orgue de la saison 20216 aura lieu : **dimanche 10 mai à 17h à la cathédrale**. Nous accueillerons Luca SARTORE, qui interprètera des œuvres de Giovanni MORANDI, maître de musique de ROSSINI.*

## Mercredi 22 mars : 363<sup>ème</sup> anniversaire de la dédicace de la cathédrale d'UZÈS

**Mercredi 22 mars, la messe sera exceptionnellement célébrée à la Cathédrale à 12h15 à l'occasion de la solennité de sa dédicace** qui eut lieu le 22 avril 1663, par Monseigneur ADHEMAR de GRIGNAN, alors évêque d'UZÈS. Il y a donc 363 ans que cet édifice de pierre est devenu symbole de l'Église de Dieu, dont le Christ est la pierre d'angle et dont nous sommes les pierres vivantes.

La fête de la dédicace d'une église célèbre l'anniversaire de sa consécration.

Pour toute église, l'anniversaire de sa consécration est plus important que la fête de son saint patron, car l'église est le lieu de rassemblement du Peuple de Dieu et la maison de Dieu où nous pouvons le vénérer et recevoir ses grâces, notamment à travers les sacrements.

## Équipe d'Animation Pastorale

L'Équipe d'Animation Pastorale se rencontrera pour une matinée de travail :  
**jeudi 23 avril de 9h à 12h.**

Cette rencontre sera précédée de la messe à 8h30 à la chapelle de la Vierge, à la Cathédrale.  
L'ordre du jour est publié sur le site internet de l'Ensemble paroissial : [www.cathedrale-uzes.fr](http://www.cathedrale-uzes.fr)

## L'ouvroir paroissial

**Tous les vendredis, de 15h à 17h l'ouvroir vous accueille à la sacristie de la cathédrale.**  
Venez avec vos travaux de couture (initiation au boutis !), vos lectures ... ou simplement pour oser la rencontre et construire une Église toujours plus fraternelle ! Ouvert à Tous et pour tout âge !

## Célébration de la Confirmation : samedi 2 mai

Monseigneur l'Évêque célébrera la messe de la Confirmation,  
**samedi 2 mai à 18h à la cathédrale d'UZÈS.**

*Ils seront marqués de l'Esprit Saint, le don de Dieu :*

**Pauline RIVIÈRE, Marie BONTÉ, Tino DOMINGUEZ, Mélyssa DOZOLME, César FERNANDEZ, Bianca FERREIRA, Maléna GALLIGANI, Ophélie HERLEMANN, Lola MARQUES, Candice TANGUY, Arnaud ROQUEIROL, Nadia ROQUEIROL, Ana ROQUEIROL, Mia EROQUEIOROL, Naël RICCOBONO, Marie-Angéline RICCOBONO,**

*Auxquels se joindront les confirmands de VERS-PONT-DU-GARD :*

**David BRAGER, Clément JACQUET-ROTA et Victoria JACQUET-ROTA.**

*N'oublions pas de prier pour eux !*

⇒ **Répétition de la célébration pour les confirmands : Jeudi 30 avril à 18h à la Cathédrale**

## Mariage

**Philippe LUTTENSTHLAGER et Alicia MIGUEL, samedi 25 avril à MONTAREN**

## Baptêmes

**Gabriel LUTTENSTHLAGER et Valentine COUEDEL, dimanche 26 avril à UZÈS**

## Obsèques

**Jeanne BRANTE, née ROURE (100 ans), vendredi 10 avril à ST QUENTIN la P.**

**Yvonne DEROIDE, née OLIVE (88 ans), vendredi 17 avril à SANILHAC**

**Samedi 25 avril : 18h - Messe anticipée du dimanche à ST QUENTIN la POTERIE**

**Dimanche 26 avril : 9h - Messe à l'église St Étienne**

**10h30 - Messe à la cathédrale St Théodorit**



## Feuille Paroissiale n°33

3<sup>ème</sup> dimanche de Pâques A  
19 avril 2026



Secrétariat des paroisses de l'Uzège  
Sacristie de la cathédrale d'Uzès  
ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h  
30700 UZES – Tel : 04.66.22.13.26  
[www.cathedrale-uzes.fr](http://www.cathedrale-uzes.fr)

## La fraction du pain ...

Instituée par Jésus au soir du Jeudi saint, la fraction du Pain est un rite essentiel à la compréhension du sacrement de l'eucharistie. **"Le pain que nous rompons n'est-il pas communion au corps du Christ ? Puisqu'il n'y a qu'un seul pain, la multitude que nous sommes est un seul corps, car nous avons tous part à un seul pain."** (1 Co. 10, 16b-17)

Partant de ce fondement historique, nous pouvons nous demander pourquoi rompre le pain.

N'y a-t-il là qu'un simple mimétisme d'un geste accompli par Jésus il y a plus de deux mille ans ?

Intéresserons-nous aux recommandations actuelles de la liturgie.

### 1. Pourquoi rompre le pain ?

Rompre le pain est un geste de Jésus au soir du Jeudi saint, tel que nous le rapportent les évangélistes synoptiques et Paul. C'est un geste traditionnel dans l'Église des premiers temps.

#### • Pourquoi rompre le pain ?

La fraction se justifie tout d'abord par des nécessités pratiques pour distribuer les pains consacrés à l'assemblée et elle peut prendre un temps assez long, surtout quand l'assemblée est nombreuse.

Elle se déroule au chant de l'*Agnus Dei*. La fraction du Pain est un geste rapide, voire discret, qui - il faut bien l'avouer - est souvent réalisé en catimini dans nos célébrations.

En deux temps, trois mouvements, l'hostie est rompue, partagée... qui s'en rend compte ?

Pourtant, ce rite est essentiel à la compréhension même que nous pouvons avoir du sacrement de l'Eucharistie. Ce geste du Christ à la Cène servait, pour les premiers chrétiens, à désigner la totalité de la célébration eucharistique : c'est dire son importance. Saint Paul lui-même en fait la catéchèse et il fut introduit à la fin du VIII<sup>ème</sup> siècle par un pape syrien, Serge I<sup>er</sup>.

Mais au signe du partage de la nourriture par le père de famille, comme aux repas juifs, s'ajoute le symbolisme de l'Agneau immolé de la Pâque nouvelle. A Milan, en Espagne ou en Gaule, par exemple, pour les jours de fête, on chantait diverses antiennes, mais toujours en lien avec le sacrifice de l'Agneau.

#### • Pourquoi un rite propre à ce moment de la célébration ?

On pourrait très bien imaginer que la fraction ait lieu au moment où le prêtre dit, pendant le récit de l'Institution : *"il prit le pain, il le rompit..."*

Si la liturgie peut, par bien des aspects, s'apparenter à un "théâtre", elle n'en est cependant pas un. Les "acteurs" de la célébration ne jouent pas une pièce ! Et les fonctionnements mimétiques n'y ont pas leur place. En accomplissant tel ou tel geste rituel, nous rendons présentes, pour aujourd'hui, les promesses de Salut. Il est légitime que rompre le pain trouve sa place dans l'eucharistie comme un rite propre et autonome qui nous redit la force de l'amour du Fils de l'Homme, *"Agneau de Dieu qui enlève les péchés du monde"*, allant jusqu'à s'offrir pour la multitude.

La place actuelle du rite, après la prière du Notre Père et avant la communion, éclaire de manière significative cette partie de la célébration qui, de la Prière du Seigneur à la prière après la communion, est désignée comme "les rites de communion".

C'est parce qu'enfants d'un même Père, accueillant le don de la Paix du Ressuscité, que les fidèles peuvent s'avancer pour recevoir l'unique Pain rompu et devenir, par leur communion à ce Pain et entre eux, le Corps du Christ.

#### • Quelle portée théologique ?

La signification du rite de la fraction se trouve tout d'abord dans son intégration à l'ensemble des rites de communion. Il leur donne sens et s'en trouve lui-même fondé.

**1. Le premier sens est celui qu'impose le texte même de l'Agneau de Dieu :** le partage de l'Agneau immolé. Comme Jésus s'offre sur la Croix, de même son Corps continue de nous être donné en nourriture de salut.

**2. Le deuxième sens est celui de l'ecclésialité et de la communion :** nous communions au même pain pour former ensemble le même corps, le Corps du Seigneur. Saint Augustin dit au fidèle qui communie : "Deviens ce que tu as reçu".

**3. Le troisième sens est le symbole de la Résurrection.** Un geste discret, la *commixtion* (1), par lequel le Pain et le Vin sont unis, affirme que le Christ, qui se donne dans l'eucharistie et dont la séparation du corps et du sang sur la Croix disait la mort (2), est vivant : son corps et son sang sont réunis pour la vie éternelle. Ce geste remonte à la pratique primitive de l'Église de Rome et était aussi signe d'unité entre les différentes communautés (3).

### 2. Ce que dit le Missel Romain.

Voici les prescriptions actuelles de la Présentation Générale du Missel Romain (PGMR) concernant le rite de la fraction du Pain :

**N° 56 c.** *Le geste de la fraction, accompli par le Christ à la dernière Cène, a désigné toute la célébration eucharistique à l'âge apostolique. Ce rite n'a pas tellement un motif pratique, mais il signifie que nous qui sommes nombreux, en communiant à l'unique pain de vie, qui est le Christ, nous devenons un seul Corps. (1 Co 10,17)*

**N°56 e.** *Pendant que s'accomplissent la fraction du Pain et l'immixtion, l'invocation Agnus Dei est ordinairement chantée ou bien elle est dite à haute voix par la chorale ou le chantre, et le peuple y répond. Cette invocation peut être répétée autant de fois que c'est nécessaire pour accompagner la fraction du Pain. La dernière fois, elle est conclue par les mots : donne- nous la paix.*

### 3. Concrètement ...

- **Garantir une visibilité du geste :** pour que le geste parle, il faut qu'il puisse être vu de tous. On gagnera sans doute à rompre le pain de manière assez solennelle. Le geste de Paix ne se prolongera pas et le prêtre pourra, par exemple, tenir l'hostie bien en évidence au-dessus du calice...
- **Préserver la vérité du rite :** à n'en pas douter, la fraction du pain n'aura pas le même poids symbolique si elle est réalisée avec une petite hostie et simplement brisée en deux. On n'hésitera donc pas à employer une "vraie" grande hostie ! Rappelons - pour mémoire - que, jusqu'au XIII<sup>ème</sup> siècle, les fidèles qui communiaient le faisaient à une unique hostie, et que le Concile Vatican II *"recommande fortement cette parfaite participation à la messe qui constitue en ce que les fidèles, après la communion du prêtre, reçoivent le corps du Seigneur avec des pains consacrés à ce même sacrifice"*. (SC 55) Si dans les faits, on conçoit certes difficilement qu'une assemblée relativement nombreuse ne puisse communier à une unique hostie, on pourra néanmoins veiller à ce qu'elle communie aux espèces qui viennent d'être consacrées. La réserve eucharistique (les hosties gardées au tabernacle) n'est qu'une réserve !
- **Sauvegarder l'adéquation au rite :** le chant de la fraction, l'*Agnus Dei*, est un chant rituel par excellence : il accompagne un rite de son début à sa fin. Célébrants et acteurs musicaux auront le soin : pour les uns, de ne pas rompre le pain avant le début du chant, pour les autres de ne pas cesser de chanter avant la fin de la fraction ! Le Missel prévoit qu'on chante les invocations se terminant par "prends pitié de nous !" autant de fois que cela s'avérera nécessaire !
- **Rompre le pain :** un geste de Jésus à la Cène, un geste repris par l'Église des premiers temps, un geste au cœur de la messe : nous ne pouvons qu'être attentifs à notre propre manière de faire. C'est en demeurant attentifs à ces "petits gestes", à ces petites secondes de chant plus ou moins bien placées, qu'un rite aussi important que la fraction du Pain pourra "vraiment" parler. Nous n'aurons, alors, plus à tenir de grands discours explicatifs : les signes parleront d'eux-mêmes, les cœurs s'en trouveront illuminés, la liturgie fera véritablement son œuvre et les fidèles que servent les célébrants par leur ministère grandiront dans l'intelligence de la foi. La liturgie ne dit pas ce qu'elle fait : elle fait ce qu'elle dit !

(1) Le prêtre fait tomber dans le Sang eucharistique une parcelle d'hostie, en disant : *" Que le Corps et le Sang de Jésus Christ réunis en cette coupe nourrissent en nous la vie éternelle ! "*

(2) Dans la mentalité sémitique, quand le sang (symbole de vie) n'est plus dans la chair, le corps est mort. C'est le principe même du casher.

(3) On portait une parcelle d'hostie, appelée *fermentum*, de la messe du pape à toutes les autres communautés qui célébraient l'eucharistie dans les divers endroits de Rome.